

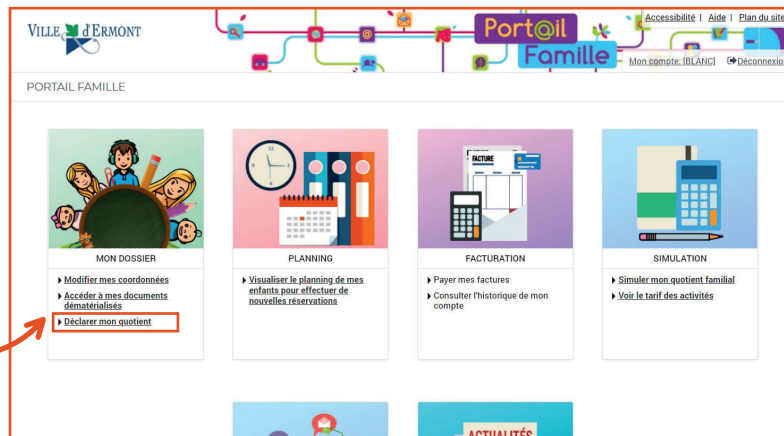


QUOTIENT FAMILIAL : CALCUL EN LIGNE

1

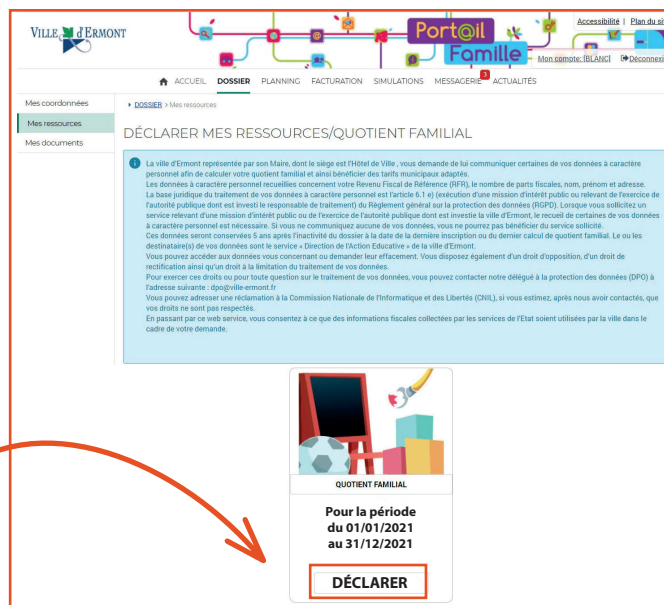
Connectez-vous à votre compte sur le Portail famille, puis :

Cliquez sur le module «Déclarer mon quotient» dans «Mon dossier»



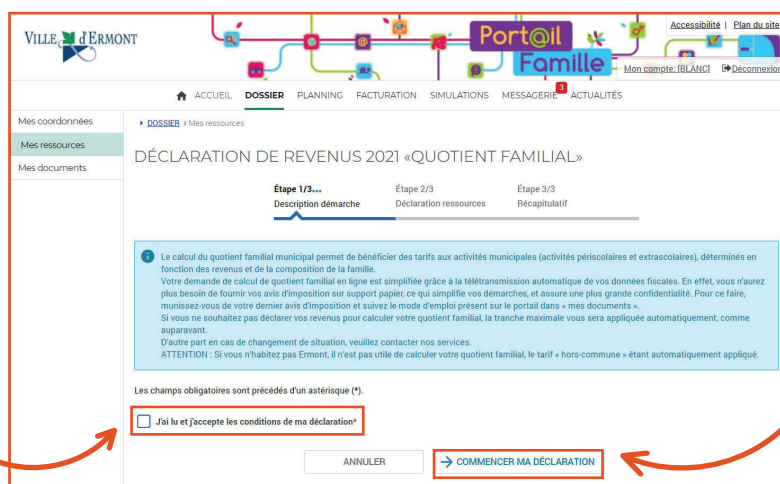
2

Cliquez sur «Déclarer» (après avoir lu les informations indiquées dans l'encadré bleu)



3

Cochez la case «J'ai lu et j'accepte les conditions de ma déclaration*»



4

Cliquez sur «Commencer ma déclaration»

5

Sélectionnez le nombre de déclaration à effectuer selon votre situation familiale

6

Renseignez les champs obligatoires (nom, prénom, n° fiscal et réf. avis)

7

Cliquez sur «Étape suivante»

8

Vérifiez les informations enregistrées

9

Cochez la case «Je certifie sur l'honneur»

Cliquez sur «Terminer»

10

11

UN MESSAGE DE CONFIRMATION S'AFFICHE

12

VOTRE DOSSIER EST EXAMINÉ PUIS VALIDÉ (VOTRE TRANCHE APPARAÎT)

13